



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCAION

PARIS, LE 16 MARS 2021

Guillaume TARTAS (Colomiers Rugby / Valence Romans Drôme Rugby)

Colomiers Rugby / Valence Romans Drôme Rugby du 12 mars 2021 (J23 PRO D2)

Réclamation

A la suite de la rencontre Colomiers Rugby / Valence Romans Drôme Rugby, Valence Romans Drôme Rugby a déposé une réclamation à l'encontre de M. Guillaume TARTAS, joueur de Colomiers Rugby, pour une action ayant eu lieu à la 71^{ème} minute de la rencontre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Conformément à l'article 719 du règlement disciplinaire de la LNR, le club réclamant ainsi que le licencié à l'encontre duquel la réclamation est déposée sont convoqués par l'organe disciplinaire aux fins d'être entendus.

M. Guillaume TARTAS et Valence Romans Drôme Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 24 mars 2021.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

